

AGRI LAVITARELLE

33 IMPASSE DE CABANEL
LAVITARELLE
46210 MONTET ET BOUXAL
Tél : 05.65.38.37.20 (3)

Fax :

Internet : agrilavitarelle@agrisanders.fr

SASU au capital de 1 000 EUROS

RCS : 851 678 359

FR 90 851 678 359

Assurance GROUPAMA N° contrat : 40349626-005

N°chèque: 4926897.

SAINTE MARIE NICOLAS
LA REMISE

46100 CARDAILLAC

FACTURE N° 0000025548

Code-client : SAIN46

Date : 31/03/2025

Code article	Libellé	Nbre	Qté	U.V.	PX B HT	Remise	PX N HT	MT HT	T
1945407	BON N° 083855 DU 25/03/2025 POMPE GRAISSE A LEVIER STANDAR	1.000	1.000	FL	20.42		20.42	20.42	02
865560	BON N° 083856 DU 25/03/2025 YOCK ENERGIE 20KG	1.000	1.000	SA	32.42		32.42	32.42	02
414094	BON N° 084118 DU 28/03/2025 GAZON RUSTIQUE 25KG APEX 5	1.000	1.000	SA	136.27		136.27	136.27	01

Règlement : CHEQUE

Echéance : 30/04/2025

IBAN :FR76 1120 6000 9500 6073 9348 694

BIC : AGRIFRPP812

Taux TVA	Montant HT	Montant TVA	Net à payer
20.00	52.84	10.57	63.41
10.00	136.27	13.63	149.90
Total	189.11	24.20	213.31

Agrément N° MP00957 pour la distribution de produits
phytopharmaceutiques à usage professionnel et non professionnel.
Consulter les fiches de sécurité <http://quickfds.fr>.

CONDITIONS DE VENTE :

Conformément aux termes de la loi n° 80335 du 12 mai 1980, la marchandise citée sur le présent document est réputée nous appartenir jusqu'à paiement intégral de son prix.

Nos conditions de paiement sont impératives. Tout retard pourra faire l'objet d'une majoration de 1,50 % par mois calculée en sus des conditions prévues. En cas d'intervention contentieuse les frais de recouvrement seront obligatoirement à la charge de l'acheteur. Il sera appliqué à titre de dommage intérêts et de clause pénale une indemnité de 15 % de la somme impayée. Pour tout paiement après la date d'échéance une indemnité forfaitaire de 40 euros sera appliquée. En cas de litige le Tribunal du siège est seul compétent.